IROKO•atlas

La SCPI internationale et opportuniste





Iroko Atlas s'adresse aux épargnants qui souhaitent dynamiser leur épargne immobilière au-delà des frontières. Cette SCPI internationale investit hors de France, principalement en Europe de l'Ouest, et de façon opportuniste en Europe de l'Est et en Amérique du Nord, afin de tirer parti des cycles de marché.

Elle cible des biens immobiliers de taille modeste dans des secteurs variés (logistique, bureaux, santé, commerce, etc.). En souscrivant à Iroko Atlas, vous accédez à une sélection rigoureuse d'actifs dans des localisations généralement ignorées par les investisseurs institutionnels.

Conditions de souscription







Les décotes s'appliquent exclusivement aux associés dits "sponsors". Les souscriptions bénéficiant de ces décotes visent à compenser les risques spécifiques liés au lancement récent de la SCPI. Les parts ainsi souscrites sont soumises à une période d'indisponibilité de trois ans, à compter de la date de délivrance du visa de l'AMF, soit le 24/06/2025.

Pourquoi investir dans Iroko Atlas?



Un ADN Iroko qui a fait ses preuves

La SCPI Iroko Atlas repose sur les fondamentaux qui ont fait le succès des solutions Iroko : une équipe de gestion expérimentée, un modèle de frais vertueux, orienté vers la performance ; une stratégie d'investissement diversifiée et sans dogme ; et un engagement à intégrer des critères ESG dans le choix et la gestion des actifs.



Une stratégie internationale guidée par les cycles immobiliers

Iroko Atlas investit exclusivement hors de France, dans des zones offrant des conditions d'investissement attractives, parfois moins matures ou temporairement décotées selon les cycles de marché. Elle se concentre principalement sur l'Europe de l'Ouest, et de façon opportuniste sur l'Europe de l'Est et l'Amérique du Nord.



Une sélection rigoureuse d'actifs hors des marchés traditionnels

La SCPI cible des actifs d'une valeur située entre 1 et 10 M€, dans des localisations généralement ignorées par les investisseurs institutionnels. Cette approche granulaire, alignée sur les besoins réels du marché locatif, lui permet de capter des opportunités à des prix attractifs, avec un couple rendement/risque plus élevé.

Les principaux risques

Risque de perte en capital

Le marché immobilier peut varier à la hausse comme à la baisse. En cas de baisse, l'investisseur ne pourra pas récupérer la totalité du capital investi.

Revenus non garantis

Les revenus versés peuvent varier à la hausse comme à la baisse et dépendent du montant et du paiement des loyers. Les revenus d'une SCPI ne sont pas garantis.

Risque de liquidité

Les SCPI sont des placements de long terme (supérieurs à 10 ans), étant investies en actifs immobiliers, ils sont considérés comme peu liquides. Les SCPI ne garantissent pas la revente des parts.

Risque de change

Investir à l'international expose votre capital aux fluctuations des devises, qui peuvent influencer la valeur des actifs et des revenus locatifs. Ces évolutions, à la hausse comme à la baisse, doivent être prises en compte dans votre stratégie d'investissement.

La performance cible

Iroko Atlas sélectionne ses acquisitions en fonction des dynamiques immobilières locales, des décotes de marché et des évolutions de devises, ce qui lui permet d'accéder à des opportunités avec un couple rendement/risque élevé. Le rendement est exprimé net de frais de gestion.

TRI¹ cible à 1 an non garanti

TRI¹ cible à 10 ans non garanti

Taux de distribution² cible non garanti

6,5 %

7 %

6,5 %

¹Le Taux de Rendement Interne (TRI) mesure la performance globale d'une SCPI sur une période donnée, en tenant compte des revenus distribués et de la variation du prix de la part.

²Le taux de distribution correspond au revenu annuel (brut de fiscalité) versé aux associés. Il est exprimé en pourcentage du prix de part au 1^{er} janvier de l'année.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

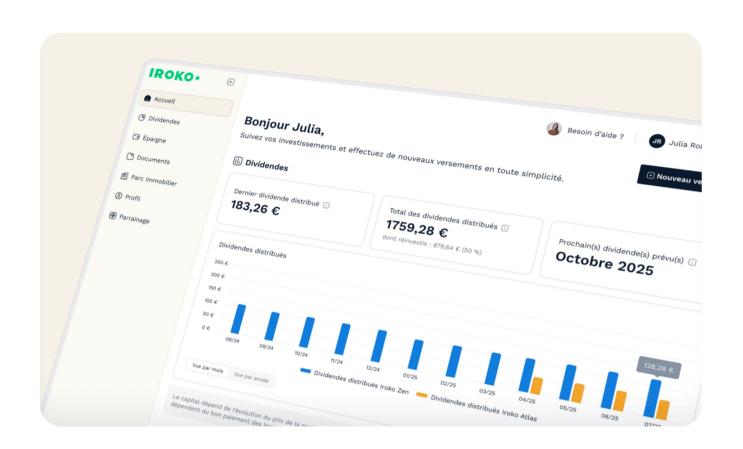
Un espace en ligne pensé pour vous

Iroko Atlas est une SCPI digitale, accessible en pleine propriété et en nue-propriété pour les personnes physiques et morales.

Depuis votre espace en ligne, vous pouvez :

- Réaliser vos versements ;
- Suivre vos revenus potentiels;
- Accéder à vos documents en toute sécurité.

Un conseiller dédié se tient à votre disposition pour toute question relative à votre projet d'investissement.



Un modèle de frais aligné sur les intérêts de tous

Iroko Atlas n'applique pas de commission de souscription, contrairement à la plupart des SCPI. Cela permet de convertir davantage d'argent en immobilier pour le même montant collecté.

Nous sommes rémunérés principalement pour notre bonne gestion. Les frais sont payés directement par la SCPI à la société de gestion lroko. Les associés reçoivent leurs dividendes potentiels nets de ces commissions.

À l'entrée	🙀 Pour la gestion du parc immobilier				À la sortie	
Commission de souscription	Commission d'acquisition ⁽¹⁾	Commission de gestion ⁽²⁾	Commission de suivi et de pilotage de la réalisation des travaux ⁽³⁾	Frais de cession en cas de plus-value uniquement ⁽⁴⁾	En cas de sortie avant 5 ans de détention ⁽⁵⁾	Pour une détention supérieure à 5 ans
O %	4,8 % du prix d'acquisition	14,4 % - 16,8 % des loyers perçus	6 % maximum du montant des travaux réalisés	5 % du prix de vente	6 %	O :%

L'ensemble des frais est communiqué avec les taxes.

(1)4 % HT (soit 4,8 % TTC) du prix d'acquisition des immeubles

(2) En zone Euro: 12 % HT (soit 14,4 % TTC) du montant des produits locatifs et autres produits hors taxes encaissés par la SCPI

Hors zone Euro : 14 % (soit 16,8 % TTC) du montant des produits locatifs et autres produits hors taxes encaissés par la SCPI

(3)Maximum de 5 % HT (soit 6 % TTC) du montant des travaux réalisés (4)4,16 % HT (soit 5 % TTC) du prix de vente net vendeur des actifs immobiliers uniquement si la plus-value est supérieure à 5 %

(5)5 % HT (soit 6 % TTC)

Contactez notre équipe

O1 76 44 17 49

www.iroko.eu





Iroko Atlas: SCPI à capital variable 939 006 417 R.C.S. Paris - Visa AMF SCPI n°25-10 en date du 24 juin 2025. La note d'information et le DIC PRIIPs sont disponibles gratuitement sur iroko.eu.

Iroko: Société par Actions Simplifiée au capital social de 643 081,6 € - 883 362 113 R.C.S. Paris - Société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-20000014 en date du 8 juin 2020.

Ceci est une communication publicitaire. Investir en SCPI comporte des risques, notamment de perte en capital et de liquidité. Veuillez vous référer à la note d'information d'Iroko Atlas et au document d'informations clés sur iroko.eu avant de prendre toute décision d'investissement.